

La

REVUE DE PRESSE

Mercredi 10 décembre 2025

ECOFIN

R DC : le gouvernement informé des avancées en vue de la réforme de déconcentration de l'ordonnancement pour la mise en œuvre du budget-programme

(Source : Desk Eco)

Lors de la 69^e réunion ordinaire du Conseil des ministres, la vice-ministre des Finances, Gracia YAMBA KAZADI, a informé, au nom du ministre en mission, le gouvernement des avancées visant à la réforme de la déconcentration de l'ordonnancement. Selon l'autorité, cette réforme est une transformation majeure de la gestion publique, avec des enjeux centraux pour l'efficacité budgétaire et la gouvernance.

Des enjeux clairs pour une réforme stratégique

Dans son intervention, elle a rappelé les objectifs de cette réforme : permettre aux ministères sectoriels et institutions d'acquérir les compétences budgétaires nécessaires pour engager, liquider et ordonnancer leurs propres dépenses. Ce changement marque une rupture avec l'actuelle logique centralisée d'allocation des moyens, pour instaurer une approche orientée vers les résultats.

Elle a ensuite exposé le cadre juridique et institutionnel de la réforme, avant d'en détailler les avancées opérationnelles obtenues jusqu'à présent, rendues possibles par l'accélération de la réforme de la comptabilité publique. Selon elle, les conditions préalables sont désormais réunies pour passer concrètement à la déconcentration.

Lien avec le Budget-programme et efficience publique

La vice-ministre a insisté sur le rôle essentiel de cette réforme pour la mise en œuvre effective du budget-programme. En donnant aux responsables de chaque ministère ou institution la capacité de gérer directement leurs dépenses, la déconcentration entend améliorer la rapidité, la flexibilité et l'efficacité de l'exécution budgétaire. Elle constitue ainsi, selon elle, bien plus qu'une réforme administrative : c'est le socle opérationnel d'une politique budgétaire moderne fondée sur des résultats.

Pour réussir cette transformation, il faudra renforcer les compétences budgétaires au sein des ministères sectoriels et des institutions concernées, afin qu'ils soient pleinement impliqués dans l'exécution administrative des dépenses publiques.

Un alignement avec les recommandations du partenaire financier international

Cette réforme s'inscrit dans les recommandations du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de l'accord de facilité élargie conclu avec le gouvernement congolais. D'autres exigences sont notamment la mise en place d'un Compte Unique du Trésor (CUT), l'opérationnalisation de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), la centralisation des ressources publiques, et la transparence et discipline budgétaire ; l'adoption d'un cadre budgétaire hors ressources du secteur extractif pour réduire la vulnérabilité du budget face à la volatilité des matières premières ; la mobilisation accrue des recettes intérieures via des réformes fiscales, l'élargissement de l'assiette, la rationalisation des exonérations, la lutte contre la fraude ; ainsi que la rationalisation des dépenses publiques non prioritaires et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC : le gouvernement informé des avancées en vue de la reforme de déconcentration de l'ordonnancement pour la mise en œuvre du budget-programme | DeskEco](#)

RDC : Coopération internationale : le FMI salue les progrès de la RDC après l'accord de Washington

(Source : Desk Eco)

En marge de la signature de l'accord historique de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, le Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi TSHILOMBO, a tenu une séance de travail stratégique avec la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), KRISTALINA GEORGIEVA. Accompagné d'une délégation congolaise comprenant notamment le Ministre des Finances, Doudou Roussel Fwamba, le Chef de l'État a passé en revue avec son interlocutrice l'état d'avancement des deux programmes actuellement en cours entre la RDC et le FMI. Les deux parties ont également échangé sur les perspectives futures, dans un contexte marqué par une nouvelle dynamique de paix issue des accords de Washington. Lors de cette rencontre, le Président Tshisekedi a présenté les performances économiques réalisées ces derniers mois. Il a notamment mis en avant la maîtrise progressive de l'inflation, l'appréciation du franc congolais face au dollar, ainsi que la coordination renforcée entre les politiques monétaire et budgétaire. Autant d'éléments jugés essentiels pour garantir la stabilité

macroéconomique et accompagner les priorités nationales de développement. Le FMI, par la voix de sa Directrice générale, a salué l'engagement du Président congolais en faveur d'une gouvernance économique rigoureuse. L'institution financière internationale a réaffirmé son soutien à cette nouvelle dynamique, centrée sur la consolidation de la stabilité, la reconstruction du pays et l'amélioration durable des conditions de vie de la population congolaise.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Coopération internationale : le FMI salue les progrès de la RDC après l'accord de Washington | DeskEco](#)

RDC : Redressement de finances publiques : Judith Suminwa presse le gouvernement pour la mise en œuvre de COPIRAP pour la rationalisation de la parafiscalité en vue des engagements pris avec FMI et BM

(Source : Desk Eco)

Dans sa communication lors de la 69^e réunion ordinaire du Conseil des ministres vendredi 5 décembre dernier, la première ministre, Judith Suminwa, a insisté, devant les membres du gouvernement, sur la relance de la mise en œuvre des travaux de la Commission interministérielle chargée de la rationalisation de la parafiscalité (COPIRAP). Lancée en septembre 2025, cette commission constitue, selon la cheffe du gouvernement, un levier stratégique pour répondre à plusieurs défis majeurs auxquels l'État congolais est confronté, notamment le redressement des finances publiques et l'amélioration du climat des affaires. La cheffe du gouvernement a rappelé, par ailleurs, que la rationalisation et la prévisibilité de la fiscalité et de la parafiscalité s'inscrivent dans les engagements pris par le président de la République. Ces réformes sont également essentielles pour honorer les obligations de la RDC vis-à-vis du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dans le but d'améliorer la gouvernance et l'efficacité de la collecte des recettes fiscales et parafiscales. Le gouvernement congolais étant par exemple en programme avec le Fmi, la mise en œuvre conforme de ces obligations pourra tracer les lignes vers la concrétisation des revues prévues à travers des décaissements de prêts pour aider la RDC à maintenir son cadre macroéconomique. Approuvé en janvier 2025, la première revue avec le FMI a été conclue le 2 juillet 2025, soit sept mois après et la deuxième revue initialement prévue en octobre, est éventuellement attendue en décembre 2025, conditionnée par la validation du conseil d'administration central à Washington. Selon la première ministre, l'accélération des travaux de la COPIRAP permettra d'obtenir, avant 2026, plusieurs livrables fondamentaux, notamment un inventaire complet des actes parafiscaux, l'élaboration d'une nouvelle nomenclature harmonisée ainsi que l'évaluation de la pertinence des organismes concernés par ces prélèvements. Consciente des risques liés à tout ralentissement du processus,

notamment la perte de crédibilité du gouvernement, le frein à l'amélioration du climat des affaires et le maintien d'une inefficience budgétaire, Judith Suminwa a insisté sur l'urgence de reprendre les travaux et de finaliser une feuille de route claire, visant à rationaliser les structures existantes et à optimiser la mobilisation des ressources publiques.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Redressement de finances publiques : Judith Suminwa presse le gouvernement pour la mise en œuvre de COPIRAP pour la rationalisation de la parafiscalité en vue des engagements pris avec FMI et BM | DeskEco](#)

R DC : Finances publiques 2025 : le déficit de l'État congolais bien en deçà des prévisions

(Source : Desk Eco)

Selon la note de conjoncture économique publiée jeudi dernier, la situation financière de l'État congolais, arrêtée aux onze premiers mois de l'année 2025, affiche un déficit nettement inférieur au niveau prévisionnel de 4 425,4 milliards de CDF inscrit dans le plan de trésorerie. Ce déficit réduit a été entièrement couvert grâce à des moyens de financement considérés comme sains, traduisant une gestion budgétaire globalement maîtrisée. S'agissant des recettes prévisionnelles, fixées à 25 658,8 milliards de CDF, l'État a mobilisé 26 265,3 milliards de CDF au 30 novembre 2025, dégageant ainsi une surperformance de 2,4 %. Cette performance est principalement portée par la bonne tenue des recettes provenant des impôts directs et indirects, qui ont dépassé les prévisions initiales.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Finances publiques 2025 : le déficit de l'État congolais bien en deçà des prévisions | DeskEco](#)

A Frique : UEMOA : En un an, la liquidité bancaire bondit de 3 milliards USD

(Source : Zoom Eco)

La liquidité bancaire dans l'UEMOA a progressé de près de 1 700 milliards FCFA (3,02 milliards USD) en un an, a annoncé la BCEAO. Cette amélioration traduit une détente notable des conditions financières, soutenue par une croissance solide, une inflation en recul et des termes de l'échange favorables.

Le secteur bancaire apparaît « abondamment liquide », selon le Gouverneur Jean-Claude Kassi Brou, permettant une progression de 6 % des crédits au secteur privé.

L'économie régionale affiche une croissance de 6,6 % au troisième trimestre, portée par l'agriculture, les services, l'industrie manufacturière et un doublement de la production d'hydrocarbures en 2025. La hausse des prix du cacao et de l'or a également renforcé les recettes extérieures. Les taux de refinancement de la BCEAO ont reculé à 3,5–4 %, confirmant l'assouplissement monétaire, tandis que la baisse de l'inflation (–1,3 %) allège les besoins de trésorerie dans l'économie. Le marché interbancaire se redynamise : son volume a atteint 920 milliards FCFA en octobre, avec des taux en léger repli, signe d'une circulation plus fluide de la liquidité entre établissements.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[UEMOA : En un an, la liquidité bancaire bondit de 3 milliards USD – Zoom Eco](#)

TAUX DE CHANGE

Mise à jour du Mercredi 10 décembre 2025

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	AOA	KWANZA ANGOLAIS	2,4416
1	AUD	DOLLAR AUSTRALIEN	1 483,9587
1	BIF	FRANC BURUNDAIS	0,7561
1	CAD	DOLLAR CANADIEN	1 612,9497
1	CHF	FRANC SUISSE	2 772,9902
1	EUR	EURO	2 602,4868
1	GBP	LIVRE STERLING	2 979,2175
1	JPY	YEN JAPONNAIS	14,3204
1	RWF	FRANC RWANDAIS	1,5362

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	USD	DOLLAR AMERICAIN	2 234,4427
1	XAF	FRANC CFA	3,9675
1	XDR	D.T.S	3 046,3673
1	ZAR	RAND SUD AFRICAIN	131,0751
1	ZMW	KWACHA ZAMBIEN	96,4313
1	TZS	SHILLING TANZANIEN	0,9128
1	UGX	SHILLING OUGANDAIS	0,6329
1	CNY	YUAN CHINOIS	316,0063
